

les mêmes meubles et les mêmes effets d'Ottawa à Vancouver par la même entreprise de déménagement à moins de frais que de Vancouver à Ottawa. Quelque chose ne va pas.

Une voix: La distance est plus longue de Vancouver à Ottawa.

M. Wenman: C'est tout ce qu'on trouve à nous dire, que la distance est plus longue.

Puis-je dire qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

● (2200)

[Traduction]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—L'ACCUMULATION DES DEMANDES AU CONSEIL DE RÉVISION DES PENSIONS—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur l'Orateur, le 11 février, mon collègue de Grey-Simcoe a posé une question au ministre suppléant des Affaires des anciens combattants (M. Lamontagne). Il s'agissait d'un retraité de sa circonscription qui avait beaucoup de mal à faire étudier sa demande de pension, et il a reçu une lettre de la Légion royale canadienne, section ontarienne, l'informant qu'il devrait attendre douze à quatorze mois l'examen de son dossier. Nous trouvons que c'est inadmissible. Cette affaire a été évoquée continuellement au cours de la session, même par des députés libéraux, et nous ne sommes pas satisfaits des explications qu'on nous donne au sujet de ces retards, monsieur l'Orateur.

J'ai également posé une question supplémentaire au ministre suppléant, en exposant ceci, qui figure à la page 7127 du hansard du 11 février, 1981:

L'accumulation des demandes au Conseil de révision des pensions a pris des dimensions telles que bien des anciens combattants meurent avant qu'on ait pu donner suite à la leur. Comme les deux anciens ministres des Affaires des anciens combattants avaient commencé à résoudre le problème et que les choses vont de mal en pis depuis l'arrivée du nouveau ministre, celui-ci est-il prêt à démissionner et à laisser à son remplaçant le soin de régler cette situation grave et même scandaleuse?

Il ne m'a pas répondu ce jour-là, monsieur l'Orateur. Un de ses collègues libéraux lui a même conseillé: Ne répondez pas. Eh bien, nous allons continuer de poser la question tant qu'on ne nous répondra pas, qu'on y compte bien. Nous ne cesserons pas de revenir à la charge.

Or, si j'ai demandé la démission de ce ministre suppléant des Affaires des anciens combattants, monsieur l'Orateur, c'est que je crois qu'il a beaucoup de mal à gérer ces deux portefeuilles, celui du ministère de la Défense nationale et la suppléance des Affaires des anciens combattants. Je tiens à lui dire—et j'espère que le secrétaire parlementaire lui fera part de mes sentiments à cet égard—que, de l'avis des députés de ce côté-ci de la Chambre, il devrait s'entretenir avec le Premier ministre (M. Trudeau) et lui demander de n'être plus responsable que d'un seul portefeuille. Nous n'avons aucune objec-

L'ajournement

tion à ce que le ministre suppléant prenne la relève en tant que ministre à plein temps des Affaires des anciens combattants et que le premier ministre confie le portefeuille de la Défense nationale à un autre député.

Je pense que certains ministres sont en mesure de gérer deux portefeuilles; j'en ai vu des deux côtés de la Chambre, notamment le député de Victoria (M. McKinnon), qui n'a eu aucune difficulté à le faire; mais nous estimons, dans notre parti, que le ministre suppléant actuel connaît de gros problèmes.

Il est absent ce soir, car il est allé visiter des bases militaires ou du moins y était-il ces derniers jours. Cela fait partie de ses fonctions et nous n'avons rien à y redire. Toutefois, nous voulons un ministre à plein temps qui soit en mesure de passer quelque temps rue Wellington, au ministère des Affaires des anciens combattants, pour surveiller un peu la situation relativement au Conseil de révision des pensions.

Je tiens à signaler, monsieur l'Orateur, que la lettre que mon collègue de Grey-Simcoe a citée en parlant d'un retard de 12 à 14 mois dans l'examen de la demande de pension de cet homme, stipule en fait qu'il devra peut-être attendre jusqu'à deux ans. Deux ans, monsieur l'Orateur.

Les anciens combattants se font vieux, ils ont été durement touchés par le budget, ils sont durement touchés par les nouvelles mesures énergétiques et espèrent voir leur pension augmenter. Il est on ne peut plus ridicule de devoir leur dire qu'il leur faudra attendre jusqu'à deux ans avant la révision de leur pension et c'est pourquoi nous exigeons la nomination d'un ministre à plein temps.

J'ai sous la main, monsieur l'Orateur, une liste de plusieurs pages que j'ai reçue des Amputés de guerre du Canada. Il s'agit d'une liste d'anciens combattants qui sont décédés en attendant toujours que leur pension soit révisée. C'est inadmissible. Nous ne pouvons accepter qu'on nous serve toujours les mêmes excuses ou qu'on nous dise que tout va s'arranger d'ici six à huit mois. C'est la réponse habituelle; dans six à huit mois nous allons faire quelque chose. Nous constatons que même des députés libéraux posent des questions à ce sujet à la Chambre, et je l'ai signalé il y a quelques semaines.

● (2205)

En posant une question au ministre suppléant des Affaires des anciens combattants, un député libéral a signalé qu'à titre de député, il hésitait à recommander à un ancien combattant d'en appeler, car la procédure prenait trop de temps. Il est fort regrettable qu'un député soit obligé de dire à un ancien combattant qu'il fait mieux d'oublier son problème, car deux ans pourront s'écouler avant qu'il n'obtienne quelque résultat.

Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être demander au ministre suppléant de songer à discuter de son rôle avec le premier ministre. Nous avons besoin d'un ministre des Affaires des anciens combattants à plein temps, étant donné les problèmes qui se posent au ministère, notamment au Conseil de révision des pensions. J'espère que le secrétaire parlementaire aura de bonnes nouvelles à nous communiquer ce soir. J'espère qu'il sera en mesure de m'assurer qu'il transmettra le message au ministre suppléant des Affaires des anciens combattants à son retour.